DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

aux termes de la directive CE 2006/42/CE sur les machines, annexe II A

Nous	**asecos GmbH** **Weiherfeldsiedlung 16-18** **D-63584 Gründau**

déclarons par la présente que les produits décrits ci-dessous

Désignation	**Armoires de sécurité, ligne de modèles E-LINE** E.195.095.F; E.195.095.F2; EM.195.095.F; EP.195.095.F; EP.195.095.F2

sont fabriqués conformément aux directives ci-dessous et mis sur le marché:

2006/42/EG	DIRECTIVE 2006/42/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE (refonte)
2014/34/EU	DIRECTIVE 2014/34/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant les appareils et les systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles (refonte)

Normes harmonisées appliquées, en particulier:

EN 60079-0:2018	Atmosphères explosives - Partie 0: Matériel - Exigences générales
EN ISO 12100:2010	Sécurité des machines - Principes généraux de conception - Appréciation du risque et réduction du risque

Autres normes, règles et réglementations européennes ou nationales appliquées, en particulier :

DIN EN 14470-1:2023	Armoires de stockage de sécurité incendie - Partie 1 : armoires de stockage de sécurité pour liquides inflammables

Marque/Documentation

Marque	CE Ex II 2 G Ex h IIC T6 Gb
Documentation technique	Déposé auprès du fabricant
Mode d'emploi	Livré avec le dispositif
Responsable de la documentation	Norbert Holscher asecos GmbH
Lieu et date d'émission	Gründau, 10.2024

Michael Schrems
Associé gérant

Atelier Boonen info@atelierboonen.be · www.atelierboonen.be